



Les données de CADAC pour comprendre les arts canadiens :

Un portrait de 47 orchestres symphoniques

Service de la recherche, évaluation et mesures du rendement

CADAC (Canadian Arts Data/Données sur les arts au Canada) est un système financier et statistique intégré sur le Web et destiné aux organismes artistiques canadiens qui présentent des demandes de subventions récurrentes. Il permet au Conseil des arts du Canada et aux autres bailleurs de fonds publics de recueillir et de communiquer des données financières et statistiques communes. Actuellement, CADAC collecte les données de plus de 921 organismes subventionnés par le Conseil dans toutes les disciplines artistiques.

Les partenaires de CADAC rassemblent des organismes de soutien aux arts provinciaux, territoriaux et municipaux : le Conseil des arts de la Colombie-Britannique, la Ville de Vancouver, l'Alberta Foundation for the Arts, le Conseil des arts d'Edmonton, le Conseil des arts de la Saskatchewan, la ville de Saskatoon, le Conseil des arts du Manitoba, le Conseil des arts de l'Ontario, le Toronto Arts Council, les services culturels de la ville de Toronto, la Ville du Grand Sudbury, le City of Kingston Art Fund, le ministère du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture du Nouveau-Brunswick, le Conseil des arts de Terre-Neuve-et-Labrador et le Conseil des arts du Canada.

Les données statistiques CADAC rendent compte non seulement de la participation du public en compilant le nombre de représentations et la fréquentation, mais aussi de la valeur participative des initiatives, avec entre autres les projets de bénévolat et d'arts communautaires. Les annexes présentent la répartition des données ainsi que des tableaux plus détaillés.

Ce rapport fait partie d'une série d'études en cours, produites par le service de la recherche, de l'évaluation et des mesures de rendement du Conseil à partir des données CADAC : *Faits saillants sur les arts tirés des données CADAC : 49 diffuseurs d'arts médiatiques au Canada*; *Faits saillants sur les arts tirés des données CADAC : 45 centres de production d'arts médiatiques au Canada*; *Faits saillants sur les arts tirés des données CADAC : un portrait de 77 musées et galeries d'art publics*; *Faits saillants sur les arts tirés des données CADAC : un portrait de 75 centres d'artistes autogérés*; et *Le paysage des arts visuels au Canada sous la loupe du système de données sur les arts au Canada (CADAC), 2011-2012*.

Méthodologie de CADAC

- Ce rapport dresse le portrait de 47 orchestres symphoniques qui ont reçu du financement du Conseil des Arts du Canada. Les données n'ont pas été recueillies auprès de tous les orchestres canadiens (la liste complète des organismes se trouve en annexe).
- Les données de ce rapport ont été extraites en octobre 2018. La plupart d'entre elles s'inscrivent dans la période allant de 2010-2011 à 2016-2017 (données historiques) : c'est pour ces années que les chiffres de CADAC sont les plus précis. Dans certains cas, des données financières prévisionnelles pour 2017-2018 et 2018-2019 ont été incluses.
- Les données financières CADAC ont été rapprochées des états financiers présentés par les organismes artistiques, tandis que les données statistiques n'ont pas été validées et proviennent directement des organismes. Dans de rares cas, des données ont été supprimées lorsqu'une situation exceptionnelle faussait le portrait global des organismes ou que des statistiques suivaient des tendances inexplicables sur une certaine période de temps.
- Pour en savoir plus sur les indicateurs présentés dans ce rapport, veuillez consulter la section des notes (page 26). Vous trouverez plus d'information sur les lignes de CADAC dans la section des définitions des formulaires financier et statistique disponibles à cette adresse : https://www.thecadac.ca/cms/fr/guides_FR.html.



- À la suite de la publication de ce type de rapport sur les données CADAC, on suit habituellement un processus d'enquête et de validation afin d'analyser les écarts notables par rapport aux tendances normales (par exemple, une variation de la fréquentation supérieure à 20 % sur une période donnée) et de proposer des réponses.
- Les organismes étudiés dans ce rapport ont été classés en trois catégories de revenus :
 - I) Revenus totaux inférieurs à 1 million de dollars (20 organismes);
 - II) Revenus totaux allant de 1 million à 5 millions de dollars (16 organismes);
 - III) Revenus totaux dépassant les 5 millions de dollars (11 organismes).

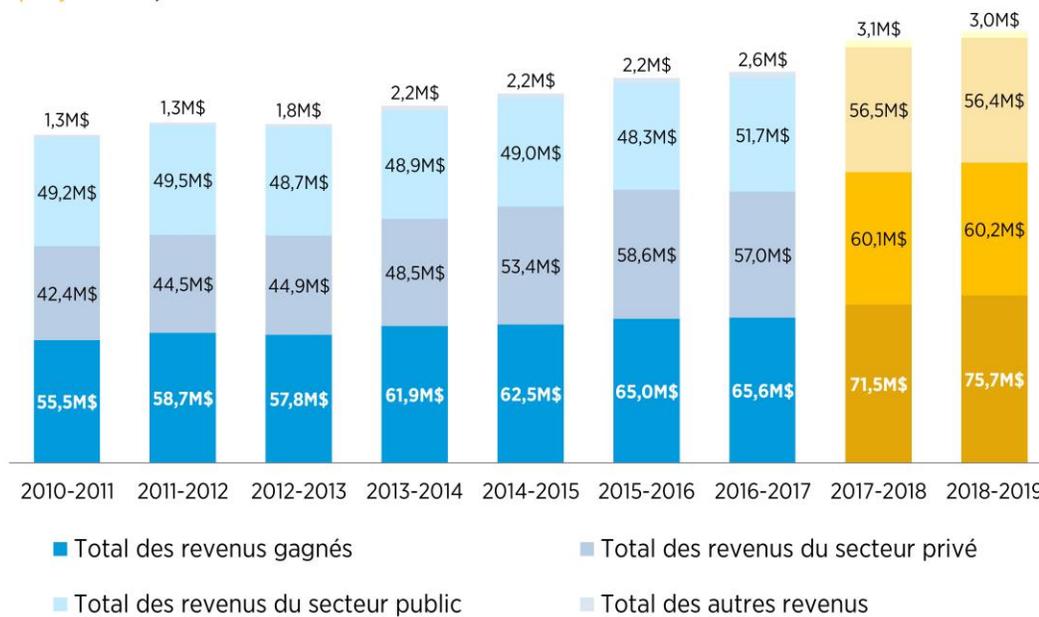
1. Économie

Modèle de financement¹

Croissance soutenue des revenus : au cours des six dernières années, les revenus totaux des 47 orchestres étudiés dans ce rapport ont augmenté de 19,3 %, soit 28,6 millions de dollars (ils sont passés de 148,3 millions de dollars en 2010-2011 à 176,9 millions de dollars en 2016-2017). Cela représente un taux de croissance annuel composé (TCAC) de 3 % sur cette période de six ans². Les revenus ont augmenté chaque année, à l'exception de 2012-2013, où ils ont baissé de 0,5 %.

En 2016-2017, les bailleurs de fonds publics ont versé 51,7 millions de dollars aux 47 orchestres étudiés, dans tout le Canada. La même année, ces organismes ont enregistré plus de **65,6 millions de dollars de revenus gagnés (37 % de leurs revenus totaux) et 57 millions de dollars de contributions privées (32 % de leurs revenus totaux)** (figure 1)³. La part du soutien public dans les budgets de fonctionnement a quelque peu diminué durant la période couverte par cette analyse, passant de 33,2 % des revenus totaux en 2010-2011 à 29,2 % en 2016-2017. Le soutien du secteur privé a par conséquent surclassé l'aide publique, passant de 28,6 % à 32,2 % des revenus totaux sur le même intervalle.

Fig. 1 Sources de revenus (en millions de dollars, résultats et projections)



n=47

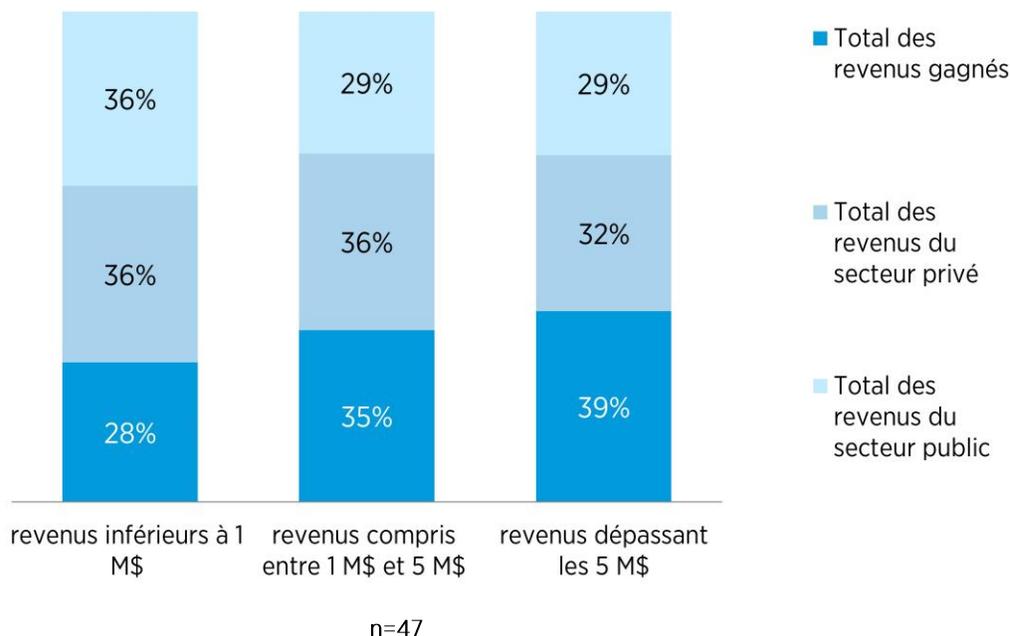


Les revenus des secteurs public et privé ont respectivement augmenté de 5 % et 34,4 % de 2010-2011 à 2016-2017 (TCAC de 0,8 % et 5,1 %), tandis que les revenus gagnés ont eux connu une hausse de 18,4 % (TCAC de 2,8 %).

Selon les prévisions, les revenus toutes sources confondues devraient continuer à croître durant l'exercice 2017-2018 avant de se stabiliser en 2018-2019. **Les 47 organismes prévoient une hausse de 8,9 % de leurs revenus gagnés en 2016-2017, par rapport à 2015-2016, et une augmentation respective de 5,4 % et 9,4 % de leurs revenus des secteurs public et privé.** En 2018-2019, ils s'attendent à ce que les revenus gagnés et du secteur privé augmentent de nouveau (5,8 % et 0,2 % respectivement), mais que les revenus du secteur public baissent cette fois-ci de 0,2 %.

La part relative de chaque source dans le total des revenus des orchestres semble être liée à la taille de chaque organisme. Comme illustré dans la figure 2, les orchestres avec un budget de moins de 1 million de dollars dépendent avant tout du secteur public. En 2016-2017, 36 % de leurs revenus totaux provenaient de ce type de soutien. Logiquement, ces organismes affichent le plus faible niveau de revenus gagnés (28 %). Au contraire, les orchestres de plus grande taille déclarent des revenus gagnés relativement plus élevés, tout en ayant tendance à être moins tributaires du soutien public.

Fig. 2 Sources de revenus selon la taille de l'organisme (par tranche de revenus) 2016-2017



Le soutien financier du Conseil des arts a légèrement baissé durant les sept années analysées, passant de 12,9 millions de dollars en 2010-2011 à 12,3 millions de dollars en 2016-2017. Comme les revenus d'autres sources ont eu tendance à augmenter sur la même période, la part de la contribution du Conseil dans les revenus totaux a aussi diminué, passant de 8,7 % à 7 %. Les



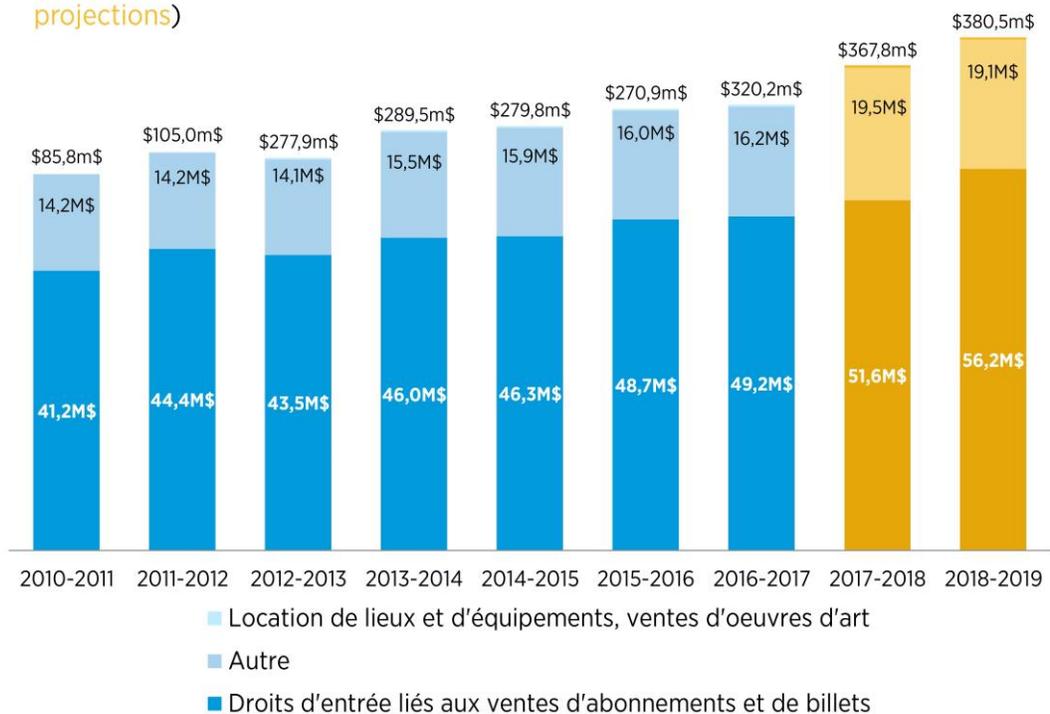
47 orchestres prévoient toutefois une hausse des revenus provenant du Conseil en 2017-2018 et, dans une moindre mesure, en 2018-2019. Les subventions provinciales ont grandement augmenté en 2015-2016 et en 2016-2017, une tendance qui devrait se maintenir au cours des deux prochaines années (tableau 1).

Tableau 1. La distribution des revenus (en millions de dollars, résultats et projections)

	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019
Total des revenus	148,3	154,0	153,2	161,5	167,1	174,1	176,9	191,2	195,3
Total des revenus du secteur public	49,2	49,5	48,7	48,9	49,0	48,3	51,7	56,5	56,4
Total des revenus du Conseil des Arts du Canada	12,9	13,0	13,2	12,8	12,6	12,4	12,3	15,0	16,1
Total des revenus de l'agence provinciale	16,3	16,6	15,8	16,1	16,4	23,8	23,5	24,3	24,6
Total des revenus de l'agence municipale	2,2	2,0	2,1	2,3	2,4	2,7	3,8	4,2	4,2

En 2016-2017, près des trois quarts (74,9 %) du total des revenus gagnés des organismes artistiques découlaient des droits d'entrée (49,2 millions de dollars). Cette source de revenus a connu une croissance plus ou moins continue de 2010-2011 à 2016-2017, à un rythme annuel de 3 %. En valeur relative toutefois, elle s'est maintenue relativement au même niveau, car les autres types de revenus gagnés ont aussi enregistré une bonne progression (figure 3)⁴.

Fig. 3 Sources des revenus gagnés (en millions de dollars, résultats et projections)



n=47

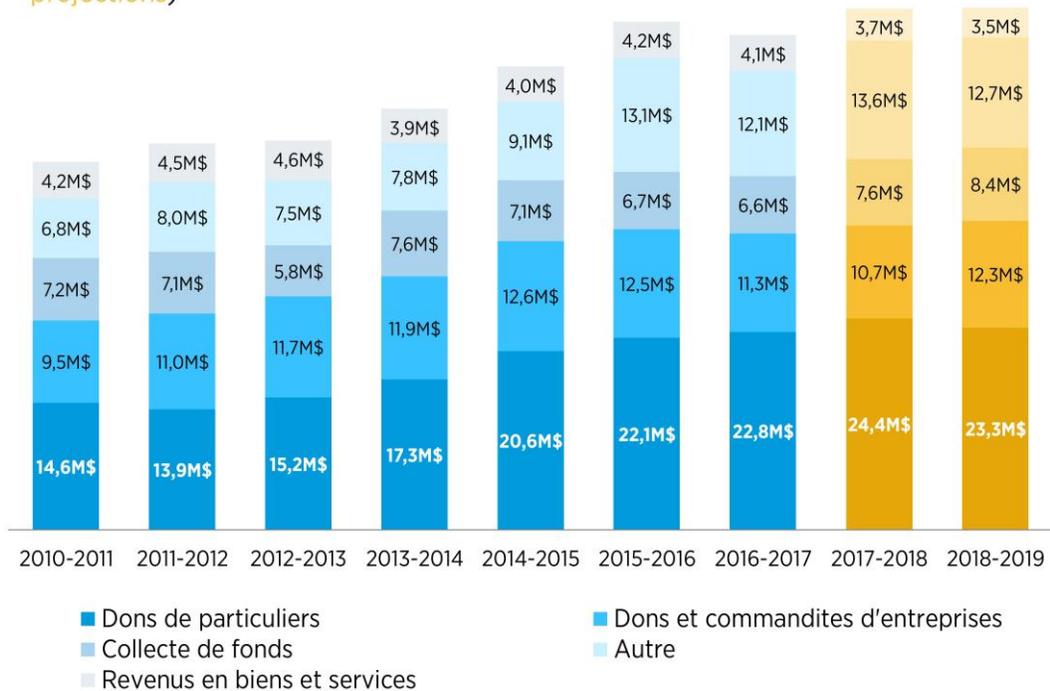


Les revenus issus de la location de lieux et d'équipements, ainsi que les autres revenus, ont augmenté respectivement de 273,2 % et 13,8 %⁵ entre 2010-2011 et 2016-2017. Combinées, ces deux catégories représentent 25,1 % du total des revenus gagnés en 2016-2017. Les autres revenus gagnés renvoient notamment aux cachets perçus lors des ateliers, des cours, des conférences, des assemblées annuelles, des séminaires, des colloques et autres événements. Ce type d'activités éducatives constitue une part importante des initiatives menées par les orchestres auprès de la communauté artistique et du public.

La majeure partie du soutien privé prend la forme de dons individuels⁶. En 2016-2017, ceux-ci ont représenté 40 % du total des revenus privés⁷ (22,8 millions de dollars), soit une hausse substantielle de 55,7 % par rapport à 2010-2011. Selon les prévisions, les dons individuels devraient encore croître de 6,9 % en 2017-2018, puis baisser de 4,4 % l'année suivante (figure 4).

Les commandites d'entreprises comptaient pour 26,7 % de l'ensemble du soutien privé en 2016-2017, ayant enregistré une hausse de 19,3 % de 2010-2011 à 2016-2017. Sur cette même période, les revenus issus des collectes de fonds et des biens et services en nature ont baissé, tant en valeur relative qu'absolue. Les fonds récoltés lors des activités de financement devraient toutefois remonter en 2017-2018 et en 2018-2019. Les autres sources de revenus, qui proviennent largement des subventions et des dons de fondations, ont augmenté de plus de 75 % (77,2 %) au cours de la période analysée. Depuis 2015-2016, ils ont ainsi remplacé les commandites d'entreprises comme deuxième source de soutien privé des orchestres étudiés.

Fig. 4 Sources des revenus privés (en millions de dollars, résultats et projections)



n=47



Dotation en personnel et programmation

En 2016-2017, les artistes, les travailleurs du milieu de la culture et le personnel technique employés par les 47 orchestres symphoniques ont gagné **96,3 millions de dollars** en cachets, en honoraires et en salaires, ce qui équivaut à **81,4 % des dépenses artistiques** totales (tableau 2)⁸. En général, les cachets sont versés aux artistes pour la création et la présentation de leurs œuvres. Les salaires rémunèrent quant à eux les agents culturels, qui ne sont pas forcément des artistes professionnels. Il est important de souligner que **plus de neuf cachets sur dix (93 %) sont allés à des artistes canadiens**⁹.

Tableau 2. Revenus des artistes, des travailleurs culturels et personnel de production et technique (en millions de dollars, résultats et projections)

	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019
Cachets des artistes et honoraires professionnels	42,3	44,5	44,2	44,9	46,1	48,6	50,0	55,3	53,7
Salaires du personnel artistique	37,1	38,8	38,2	40,1	41,3	42,4	42,0	44,1	45,6
Honoraires professionnels de production et technique	0,8	1,0	0,9	1,0	0,7	0,6	0,7	0,9	1,0
Salaires du personnel de production et technique	2,5	2,6	2,7	2,5	2,9	3,2	3,6	3,8	3,8
Total	82,7	86,9	85,9	88,5	91,0	94,8	96,3	104,1	104,1
% en total des dépenses artistiques	84 %	85 %	84 %	83 %	82 %	83 %	81 %	81 %	80 %

Une analyse plus poussée montre qu'en 2016-2017, **121,5 millions de dollars (soit 70 % des dépenses totales)** ont été consacrés aux salaires, aux cachets et aux honoraires du personnel artistique et technique et des équipes chargées de l'exploitation des lieux, du marketing, du financement et de l'administration. Cela représente 235 % des revenus publics reçus cette année. Si cette enveloppe est restée assez stable d'un point de vue relatif (par rapport au total des dépenses), sa valeur absolue a augmenté presque tous les ans de 2010-2011 à 2016-2017. Le tableau 3 laisse entendre que cette hausse devrait se poursuivre en 2017-2018 et en 2018-2019¹⁰.

Tableau 3. Salaires et honoraires professionnels (en millions de dollars, résultats et projections)

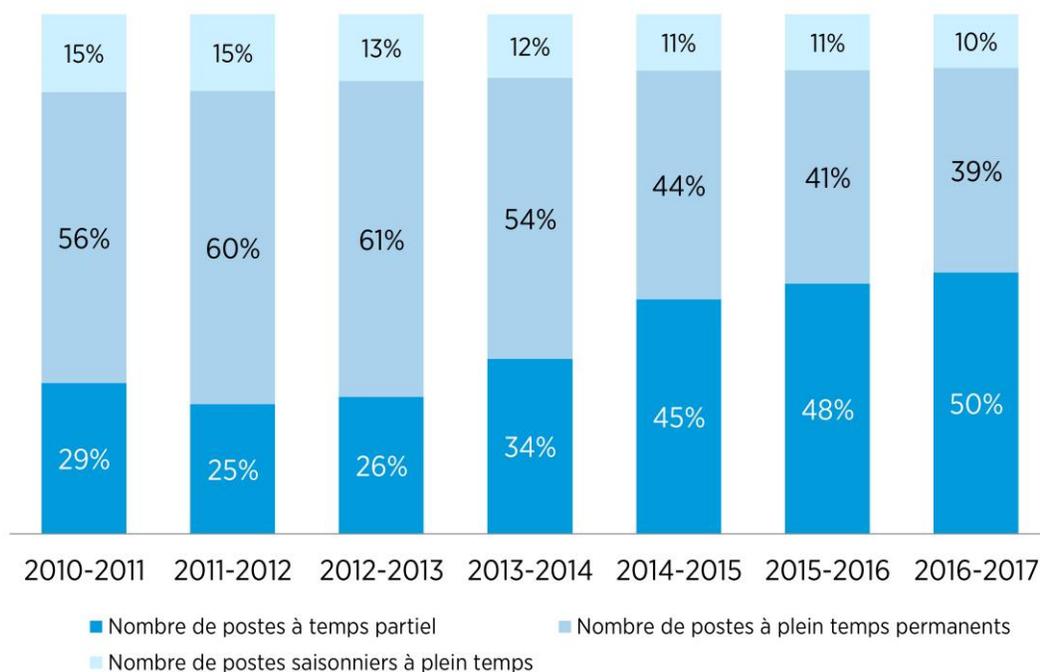
	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019
Total des salaires et honoraires professionnels	103,0	108,5	107,5	110,7	114,1	120,5	121,5	129,8	131,5
% en total des dépenses	70 %	70 %	70 %	69 %	69 %	71 %	70 %	70 %	69 %

En 2016-2017, **39 % de la main-d'œuvre globale des orchestres occupait un poste à temps plein pendant toute l'année** (figure 5). En comparaison, ce ratio était de 29 % pour l'ensemble des organismes de CADAC en 2016-2017. Les organismes pris en compte ont déclaré 466 emplois à temps plein la même année, soit une baisse de 11,4 % par rapport à 2010-2011. Si l'on va plus loin, les données CADAC suggèrent que la période étudiée a été marquée par une transition des postes saisonniers et à temps plein toute l'année (en baisse de 21,3 % de 2010-2011 à 2016-2017) vers les



postes à temps partiel. Alors que ces derniers ne représentaient que 29 % de l'effectif des organismes étudiés en 2010-2011, ils ont atteint 50 % en 2016-2017¹¹.

Fig. 5 Détails du nombre de postes

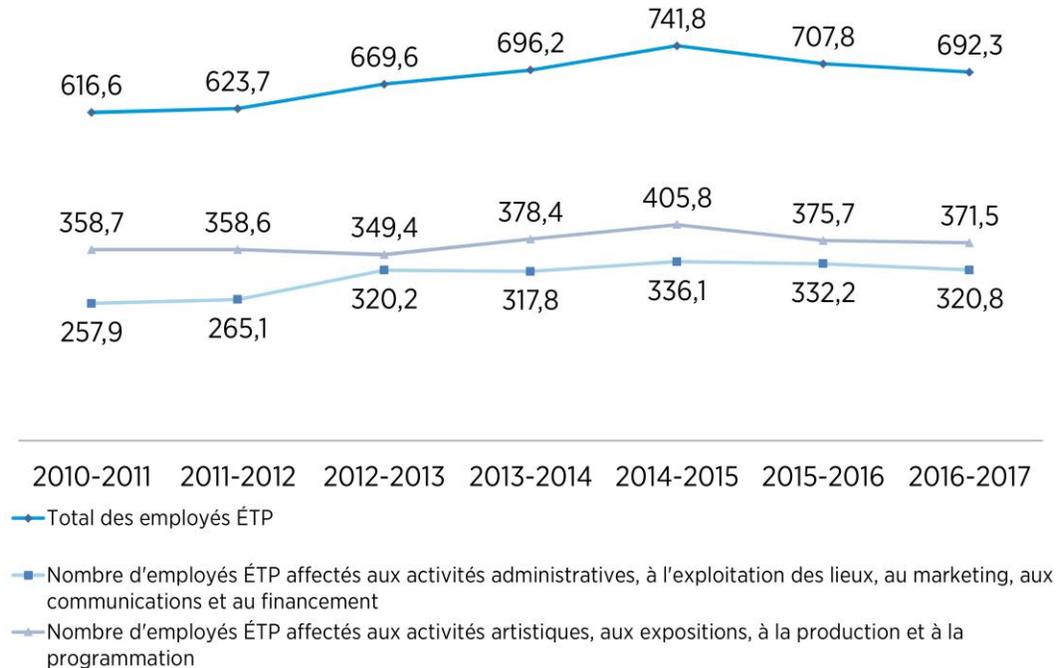


n=47

En 2016-2017, 46 orchestres symphoniques comptaient 692 équivalents temps plein¹²¹³. Cela représente une hausse de 12,3 % durant la période de sept ans étudiée ici, mais une baisse de 6,7 % par rapport à 2014-2015, année où ce type de postes avait atteint un pic (figure 6). La hausse globale de 2010-2011 à 2016-2017 reflète en grande partie l'augmentation du personnel chargé de l'administration, de l'exploitation des lieux, du marketing, des communications et du financement, dont l'effectif a crû de 24,4 % sur cette période. Le personnel artistique, technique ou responsable des expositions, de la production et de la programmation n'a lui augmenté que de 3,6 %. La baisse d'équivalents temps plein de 2014-2015 à 2016-2017 était répartie plus ou moins équitablement entre les deux groupes.



Fig. 6 Employés ÉTP



n=46

En plus des fonds alloués aux salaires, aux honoraires et aux cachets, les 47 orchestres ont consacré 21,4 millions de dollars (12,3 % du total des dépenses) en 2016-2017 aux activités de programmation, en lien notamment avec la production artistique, l'établissement du programme ou la diffusion (tableau 4). Ce pourcentage est relativement semblable à celui dégagé pour l'ensemble des organismes de CADAC, qui s'élevait à 20,4 %.

	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019
Dépenses totales de programmation	15,2	15,3	16,2	17,6	20,0	19,0	21,4	23,0	25,7
% en total des dépenses	10 %	10 %	11 %	11 %	12 %	11 %	12 %	12 %	14 %



Sommaire

Les 47 orchestres symphoniques ont enregistré une hausse de leurs revenus totaux de 19,3 %, ceux-ci passant de 148,3 millions de dollars en 2010-2011 à 176,9 millions de dollars en 2016-2017. Les revenus gagnés et du secteur privé ont sensiblement augmenté durant cette période – de 18,4 % et 34,4 % respectivement. Près des trois quarts des revenus gagnés en 2016-2017, soit 49,2 millions de dollars, provenaient des droits d'entrée.

La part du soutien public dans les budgets de fonctionnement a baissé de 4 % entre 2010-2011 et 2016-2017 (33,2 % à 29,2 %), ce qui a permis au soutien privé de prendre le dessus, avec une part en hausse de 3,6 % points de pourcentage sur la même période (28,6 % à 32,2 %). Les revenus du secteur privé ont ainsi augmenté beaucoup plus rapidement (34,4 %, TCAC de 5,1 %) que ceux du secteur public (5 %, TCAC de 0,8 %).

La valeur des dons individuels a cru de plus de la moitié (55,7 %) au cours des six dernières années, passant de 14,6 millions de dollars (34,5 % du soutien privé total) en 2010-2011 à 22,8 millions de dollars (40 %) en 2016-2017. Les commandites ou dons d'entreprises ont aussi affiché une croissance vigoureuse de 19,3 % : ils sont passés de 9,5 millions de dollars en 2010-2011 à 11,3 millions de dollars en 2016-2017, mais leur part dans les revenus privés totaux a quant elle baissé (22,4 % à 19,9 %) sur la même période. Les revenus tirés des collectes de fonds et des contributions en nature ont diminué, tant en valeur absolue que relative, par rapport à 2010-2011. Les revenus d'autres sources, en particulier les subventions et les dons de fondations, ont cependant connu une évolution contraire.

Les postes et les équivalents temps plein offerts par les orchestres symphoniques étudiés ont respectivement augmenté de 26,1 % et 12,3 % de 2010-2011 à 2016-2017. Cela est dû à une diminution notable du nombre d'emplois à temps plein pendant toute l'année (11,4 %) et d'emplois saisonniers (12,8 %), couplée à une hausse des emplois à temps partiel (118,8 %).

En 2016-2017, 121,5 millions de dollars ont été consacrés au paiement des salaires, des honoraires et des cachets, ce qui représente 70 % des dépenses totales et 2,4 fois le montant du soutien public (51,7 millions de dollars). Un total de 6640 artistes canadiens (86 % de l'ensemble des artistes) se sont vu verser un cachet cette année.



2. Activités artistiques et participation du public¹⁴

Activités et fréquentation

En 2016-2017, 7 731 artistes ont contribué à 2 675 représentations publiques données par les 47 orchestres symphoniques¹⁵. Parmi ces spectacles, 2 340 ont été produits et présentés à l'échelle locale ou dans la ville, la municipalité ou la réserve des organismes et ont attiré un public de plus de 1,87 million de personnes (tableau 5)¹⁶. De 2010-2011 à 2016-2017, le nombre total de représentations publiques a augmenté de 37,8 %. Durant la même période, la fréquentation a quant à elle cru de 16,1 %.

Tableau 5. Activités locales, fréquentation et revenus

	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017
Nombre de représentations publiques présentées dans votre ville, municipalité ou réserve	1698	1705	1756	1885	1892	2 285	2 340
Total de la fréquentation (millions)	1,6	1,7	1,6	1,7	1,7	1,7	1,9
Droits d'entrée liés aux ventes (en million CAD)	41,2	44,4	43,5	46,0	46,3	48,7	49,2

En plus des représentations publiques qu'ils ont produites et données dans leur ville, leur municipalité ou leur réserve, les orchestres symphoniques ont également produit et présenté des spectacles au niveau régional ou national. En 2016-2017, on dénombrait 303 spectacles de ce type, ce qui représentait 11,3 % de l'ensemble des représentations publiques (tableau 6).

Tableau 6. Activités nationales et internationales, nombre et fréquentation

	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017
Nombre de représentations publiques produites par les organismes et présentées à un niveau national	327	338	349	317	323	351	303
Total de la fréquentation	223 810	190 914	202 104	153 759	183 858	198 061	191 475
Nombre de représentations publiques produites par les organismes et présentées à un niveau international	45	63	32	40	50	24	32
Total de la fréquentation	39 401	48 695	31 520	39 838	50 541	32 257	23 198
Total nombre des représentations publiques	2 070	2 106	2 137	2 242	2 265	2 660	2 675



En 2016-2017, 93 % des artistes qui ont reçu un cachet étaient canadiens. Cette proportion est restée stable durant la période allant de 2011-2012 à 2016-2017 (tableau 7)¹⁷.

Tableau 7. Artistes canadiens	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017
Nombre d'artistes canadiens qui ont reçu un cachet d'artiste	5404	5628	6463	7234	8316	8237	6640
% en total nombre des artistes	93 %	93 %	94 %	94 %	94 %	94 %	93 %

Au sein des 47 orchestres symphoniques, 225 nouvelles œuvres ont été commandées à des artistes canadiens ou créées par eux en 2016-2017, soit une hausse de 80 % de 2010-2011 à 2016-2017 et un TCAC de 10,3 % (tableau 8). Les orchestres ont présenté 259 nouvelles œuvres (y compris celles pour enfants et jeunes) en 2016-2017, ce qui constitue une augmentation notable de 25,7 % par rapport à 2015-2016. En moyenne, environ 24 nouvelles œuvres ont été commandées ou créées spécifiquement pour les enfants et les jeunes chaque année durant la période analysée (2010-2011 à 2016-2017).

Tableau 8. Nouvelles œuvres	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017
Nombre de nouvelles œuvres commandées à des artistes canadiens ou créées par eux	125	185	123	179	163	188	225
Nombre de nouvelles œuvres commandées à des artistes canadiens ou créées par eux spécialement pour les enfants d'au plus 14 ans	22	26	10	14	8	11	28
Nombre de nouvelles œuvres commandées à des artistes canadiens ou créées par eux spécialement pour les jeunes de 15 à 24 ans	13	15	8	6	7	7	6
Nombre d'œuvres d'artistes canadiens achetées par les organismes	0	0	0	1	0	0	0
Nombre d'œuvres d'artistes canadiens reçues en don par les organismes	0	0	3	1	0	0	0
Total des nouveaux œuvres	160	226	144	201	178	206	259



Activités d'éducation artistique et d'apprentissage des arts et participation du public

En 2016-2017, 592 281 personnes ont participé aux 2 211 activités d'éducation artistique et d'apprentissage des arts offertes par les organismes (tableau 9)¹⁸, la fréquentation et le nombre d'événements ayant respectivement augmenté de 12,9 % et 11 % par rapport à l'année précédente. Ces deux hausses ne vont toutefois pas au-delà du pic d'activités d'apprentissage enregistré en 2012-2013 et du pic de participants atteint l'année suivante¹⁹.

	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017
Nombre d'activités d'éducation artistique et d'apprentissage des arts	2 053	2 150	2 573	2 490	2 411	1 991	2 211
Total de la fréquentation	568 099	620 935	631 634	669 157	660 492	524 630	592 281

Les 47 orchestres symphoniques ont dénombré 800 activités qui ont ajouté de la valeur à la programmation artistique en 2016-2017, activités qui ont attiré environ 97 070 participants. La même année, les organismes ont offert 72 ateliers de formation et 66 activités artistiques communautaires à 4 995 et 39 812 participants respectivement (tableau 10)^{20,21,22}.

	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017
Nombre d'activités qui ajoutent de la valeur à la programmation artistique	565	632	652	724	820	740	800
Nombre de participants aux activités qui ajoutent de la valeur à la programmation artistique	170 169	179 770	191 730	194 190	208 804	89 141	97 070
Nombre d'ateliers de formation	79	104	80	71	104	58	72
Nombre de participants aux ateliers de formation	1 425	5 325	1 613	1 318	2 940	2 389	4 995
Total des activités d'arts communautaires	58	44	42	68	85	63	66
Total de la fréquentation et participation	16 402	12 758	9 777	31 212	39 615	43 511	39 812

Sur l'ensemble des activités d'éducation artistique et d'apprentissage des arts organisées en 2016-2017, 42 % ont été conçues pour les enfants et 15 % pour les jeunes (tableau 11)²³. Plus de 488 000 enfants et jeunes ont participé à ces activités.



	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017
Pourcentage du total des activités destinées aux enfants	43 %	42 %	46 %	44 %	41 %	40 %	42 %
Pourcentage du total des activités destinées aux jeunes	21 %	18 %	18 %	18 %	18 %	16 %	15 %
Total de la fréquentation et participation	394898	433541	433992	470353	446407	430798	488063

Durant les sept dernières années, la participation moyenne des 1370 activités offertes annuellement par les organismes était de 327 enfants et jeunes. Ces activités ont rassemblé en moyenne 442579 enfants et jeunes chaque année.

En 2016-2017, 801 enseignants ont par ailleurs assisté aux 17 ateliers donnés par ce groupe d'organismes artistiques et ont eu accès à 113 documents pédagogiques préparés pour l'occasion²⁴²⁵.

	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017
Nombre d'ateliers offerts aux enseignants	16	17	19	19	20	14	17
Participants	569	559	714	876	931	1247	801
Nombre de guides pédagogiques, de programmes et de matériel liés au programme d'études	73	67	79	81	126	107	113

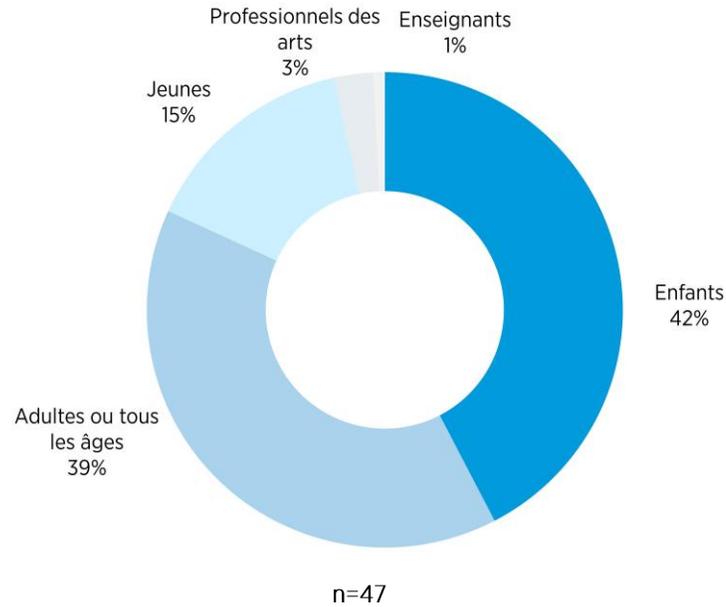
De 2010-2011 à 2016-2017, une moyenne de 95 activités pour les professionnels des arts a été offerte chaque année pour un nombre moyen de 20 participants (tableau 13). Par ailleurs, les orchestres symphoniques ont organisé une moyenne de 23 projets de résidences d'artiste et de 41 conférences durant cette période de sept ans^{26 27}.

	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017
Nombre de programmes de formation professionnelle	22	33	59	62	9	10	17
Nombre d'activités de formation professionnelle	67	68	124	63	37	54	42
Nombre de projets de résidence d'artiste	15	25	28	28	17	25	25
Nombre de conférences organisées et présentées par les organismes	84	94	22	25	40	15	8
Moyenne de participants (programmes et activités de formation professionnelle seulement)	12	17	20	19	31	16	23

D'un point de vue global, les 47 organismes artistiques ont offert 42 % de leurs activités d'éducation artistique et de formation professionnelle à des enfants, 39 % à des adultes, 15 % à des jeunes et les 4 % restant à des enseignants et à des professionnels des arts (figure 7).



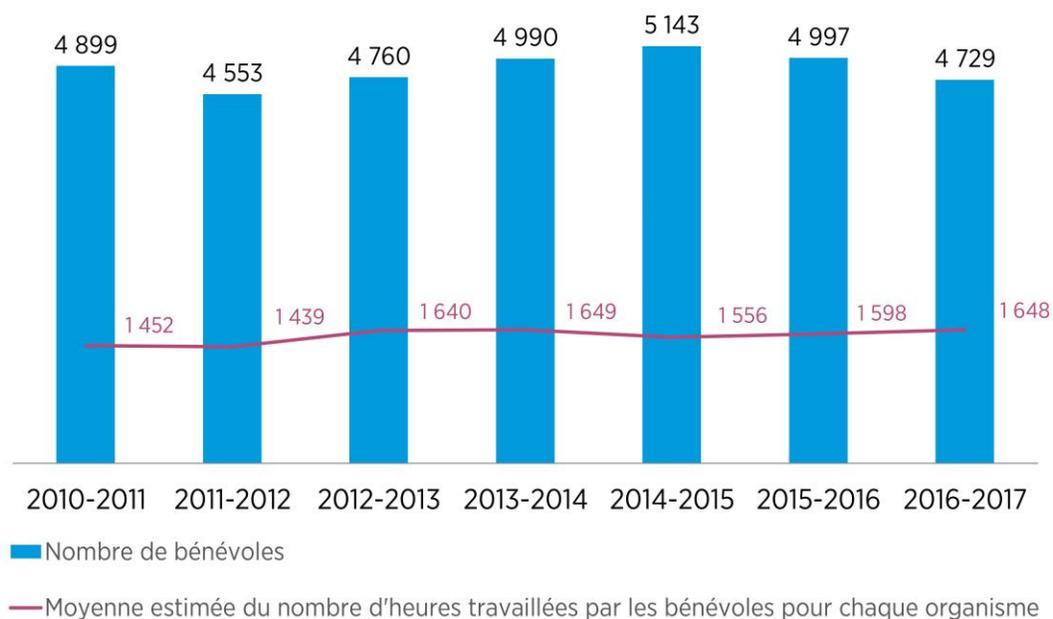
Fig. 7 Activités d'éducation artistique et de développement professionnel offertes aux:



Le nombre de bénévoles apportant leur aide aux orchestres symphoniques a baissé de 3,5 % au cours des sept dernières années. Les données suggèrent toutefois qu'une certaine variabilité de la participation bénévole d'une année à l'autre est courante. Le nombre estimatif d'heures de travail effectuées par ces personnes dans chaque organisme a augmenté de 13,5 % dans le même intervalle; en 2016-2017, cette valeur était équivalente au pic observé trois années auparavant (figure 8).



Fig. 8 Nombre de bénévoles et moyenne estimée du nombre d'heures travaillées par des bénévoles



n=47

En 2016-2017, 4 279 bénévoles ont consacré 165 819 heures de leur temps aux orchestres symphoniques étudiés²⁸. Les données consignées par les orchestres dans CADAC donnent une moyenne annuelle de 101 bénévoles et 1 648 heures de travail par organisme. Cela représente une hausse de 50 heures par rapport à l'année précédente, qui s'explique par la perte de 268 bénévoles et une diminution d'environ 4 000 heures de la contribution bénévole. En comparaison, l'ensemble des organismes de CADAC ont fait état d'une moyenne de 102 bénévoles et de 2 804 heures de travail par organisme (en 2016-2017).



Sommaire

En 2016-2017, les droits d'entrée ont généré 49,2 millions de dollars (74,9 % du total des revenus gagnés), ce qui représente une hausse de 19,4 % par rapport à 2010-2011. En moyenne, 85 % des artistes présentés au cours des six dernières années étaient canadiens.

Le groupe étudié a programmé et donné 2 340 représentations publiques au niveau local en 2016-2017. Par ailleurs, 303 spectacles ont été présentés à l'échelle nationale, et 32 à l'échelle internationale. Pour cette seule année, la fréquentation totale des représentations locales produites par les orchestres symphoniques a dépassé 1,87 million de personnes.

On a recensé 259 nouvelles œuvres en 2016-2017, dont 225 ont été commandées à des artistes canadiens ou créées par eux – parmi celles-ci, 34 visaient spécifiquement les enfants ou les jeunes. Cela représente une hausse de 61,9 % par rapport à 2010-2011.

Les activités d'éducation artistique et d'apprentissage des arts constituent une part importante des initiatives qui rapprochent ces organismes de leurs collectivités. En 2016-2017, 592 281 personnes ont participé à 2 211 activités de ce type.

Sur l'ensemble des activités d'éducation artistique et d'apprentissage des arts, 42 % étaient destinées aux enfants, et 15 % aux jeunes. Plus de 488 000 enfants et jeunes ont participé à ces activités en 2016-2017. De plus, 102 000 Canadiens de tous âges ont pris part à 72 ateliers de formation et à 800 autres activités ajoutant de la valeur à la programmation artistique des orchestres symphoniques.

Ces initiatives ont été complétées par l'organisation de 17 ateliers pour les enseignants, qui ont rassemblé plus de 800 participants, ainsi que par la mise en application de 113 guides pédagogiques, programmes et matériels liés au programme d'études, qui ont été conçus par les orchestres symphoniques subventionnés par le Conseil des arts.

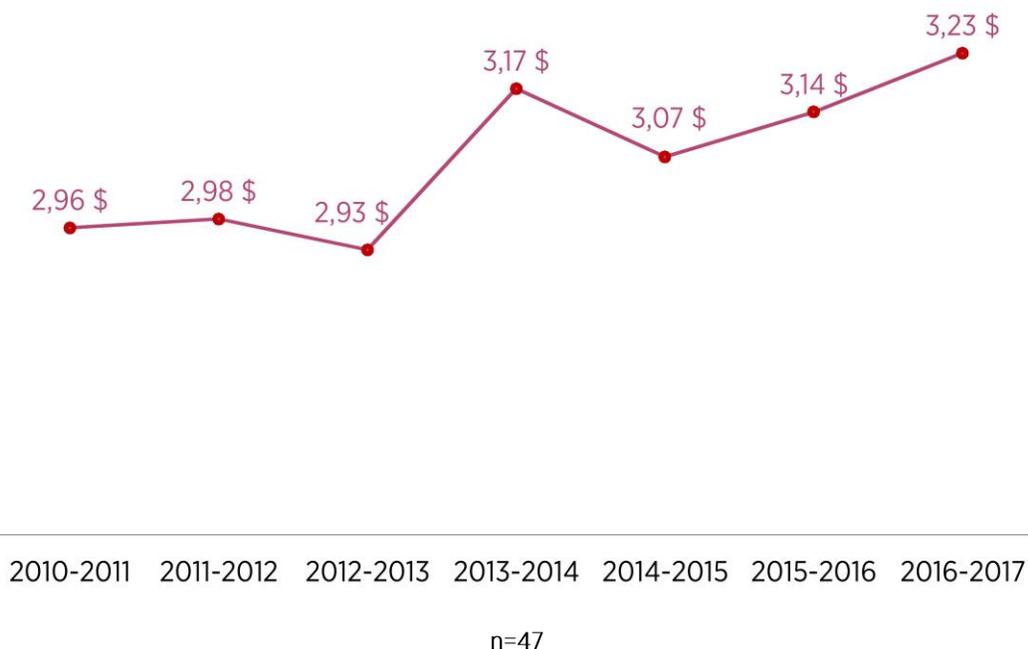
En 2016-2017, 4 729 bénévoles ont offert 165 819 heures de leur temps pour assurer la continuité des activités des orchestres ayant soumis des données dans CADAC. En moyenne, chaque organisme compte sur le dévouement d'environ 101 bénévoles, qui consacrent ensemble environ 1 648 heures de travail à l'essor des arts.

3. Situation financière et continuité à long terme

Activités de marketing et collecte de fonds

Pour chaque dollar dépensé dans des **activités marketing**, le groupe de 47 orchestres a généré **3,23 dollars de revenus** en 2016-2017 (figure 9). Cela représente une hausse de 8,9 % par rapport à la somme déclarée en 2010-2011²⁹, qui résulte d'une croissance de 18,4 % des revenus gagnés et d'une augmentation plus modeste de 8,7 % des dépenses de marketing durant cette période. Le total des revenus gagnés pour chaque dollar dépensé en marketing par le groupe était quelque peu inférieur à la moyenne de l'ensemble des organismes de CADAC, qui s'élevait à 3,82 dollars en 2016-2017.

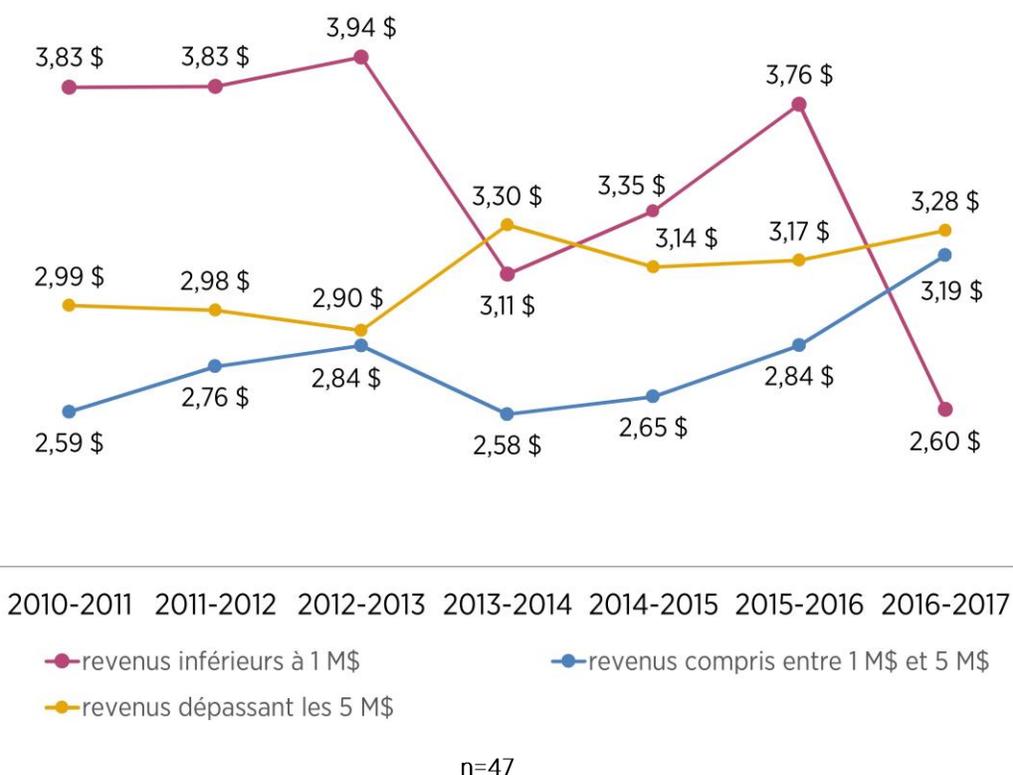
Fig. 9 1 \$ dépensé en activités de marketing rapporte X \$ en revenus totaux gagnés





En moyenne, les organismes aux revenus inférieurs à 1 million de dollars sont ceux qui ont récolté le plus d'argent par dollar investi dans des activités de marketing (3,42 dollars), suivi des orchestres aux revenus de 5 millions de dollars et plus (3,24 dollars) et de ceux aux revenus de 1 à 5 millions de dollars (5 000 000,00 dollars) (figure 10). Les variations observées dans l'efficacité des activités de marketing des petits orchestres symphoniques s'expliquent par d'importantes fluctuations des dépenses en marketing au sein d'un sous-ensemble de l'effectif, fluctuations qui ont une incidence sur le ratio global.

Fig. 10 1 \$ dépensé en activités de marketing rapporte X \$ en revenus totaux gagnés selon la taille de l'organisme (par tranche de revenus)



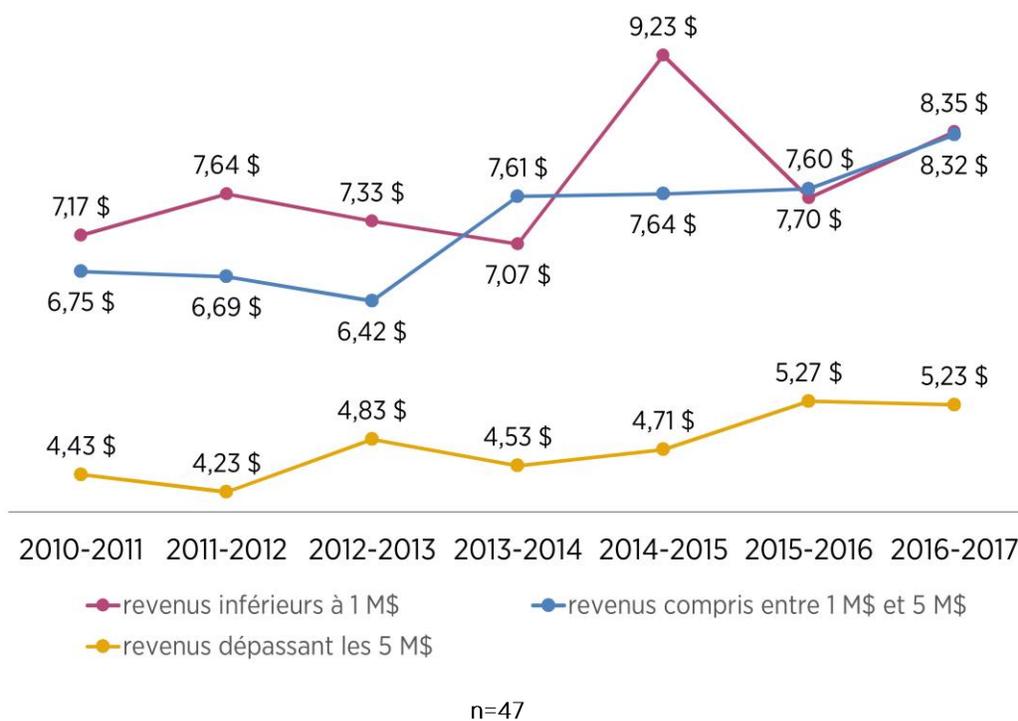
Pour chaque dollar consacré aux **activités de collecte de fonds en 2016-2017**, les 47 orchestres ont **récolté 5,74 dollars de revenus privés** (figure 11). Ce ratio est supérieur de 18,7 % à celui calculé en 2010-2011³⁰ et reflète une tendance qui se maintient depuis 2013-2014. Il suggère également que les orchestres ont enregistré de meilleurs résultats que l'ensemble des organismes de CADAC, qui ont à eux tous engrangé 5,36 dollars sur chaque dollar investi dans la collecte de fonds en 2016-2017.

Fig. 11 1 \$ dépensé en activités de collecte de fonds rapporte X \$ en revenus du secteur privé



Les grands orchestres symphoniques aux revenus de 5 millions de dollars et plus ont invariablement généré les rendements les moins élevés par rapport à leurs dépenses de collecte de fonds, soit une moyenne de 4,82 dollars de soutien privé pour chaque dollar dépensé (figure 12). Les petits organismes aux revenus inférieurs à 1 million de dollars ont eu tendance à faire mieux que les orchestres de taille moyenne aux revenus entre 1 et 5 millions de dollars, de 2010-2011 à 2012-2013. Les premiers ont eu en moyenne de meilleurs résultats que les seconds sur la période de sept ans (7,70 dollars et 7,10 dollars par dollar investi respectivement)³¹. Les données laissent toutefois penser que les organismes de taille moyenne ont commencé à rattraper leur retard par rapport aux petits orchestres au cours des dernières années.

Fig. 12 1 \$ dépensé en activités de collecte de fonds rapporte X \$ en revenus du secteur privé selon la taille de l'organisme (par tranche de revenus)





Structure financière et ratios

En 2016-2017, les **coûts administratifs ont représenté 11 %** du total des dépenses des 47 orchestres symphoniques. La part des dépenses administratives a augmenté de 0,2 point de pourcentage au cours des sept dernières années (tableau 14). Par ailleurs, les **dépenses artistiques ont compté en moyenne pour 67,9 % du total des dépenses** de 2016-2017, tandis que celles liées à l'exploitation des lieux équivalaient à 3,7 % des dépenses globales (tableau 14)³².

De manière générale, la répartition des dépenses organisationnelles entre ces différentes catégories est demeurée relativement stable de 2010-2011 à 2016-2017, malgré une légère hausse des dépenses artistiques et administratives sur la période (1,4 % et 0,2 % respectivement) et une légère baisse des dépenses liées à l'exploitation des lieux (0,5 %).

Tableau 14. Dépenses artistiques et d'administration

	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017
Total des dépenses artistiques	66,5 %	66,0 %	66,6 %	66,8 %	67,3 %	66,9 %	67,9 %
Total des dépenses d'exploitation des lieux	4,1 %	4,0 %	4,2 %	4,2 %	3,6 %	3,7 %	3,7 %
Total des dépenses d'administration	10,8 %	11,1 %	10,7 %	10,7 %	10,7 %	11,2 %	11,0 %

En 2016-2017, les orchestres symphoniques ont **gagné 25,64 dollars et dépensé 68,04 dollars par spectateur ou participant** (tableau 15), ce qui représente une baisse respective de 5,9 % (ou 1,60 dollar) et 6,3 % (ou 4,56 dollars) par rapport à 2010-2011. Ces résultats s'expliquent par le fait que la croissance de la fréquentation annuelle de 2010-2011 à 2016-2017 a largement dépassé la hausse des revenus gagnés et des dépenses opérationnelles.

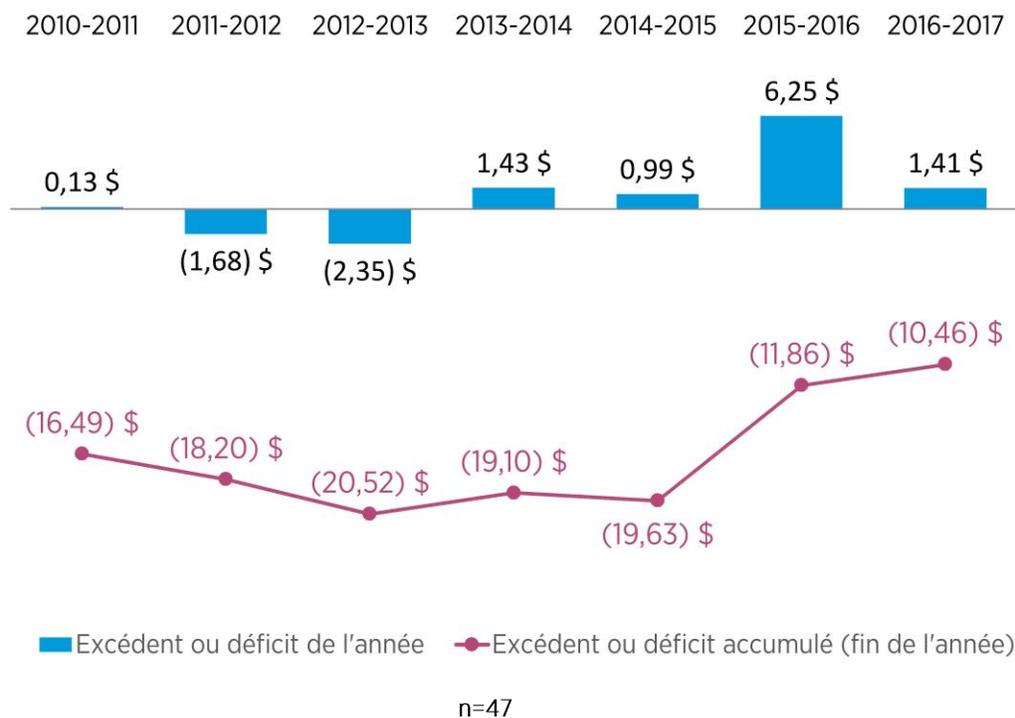
Tableau 15. Revenu gagné et dépenses par participant

	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017
Revenu gagné/participant	27,23 \$	28,07 \$	27,77 \$	28,43 \$	27,58 \$	27,50 \$	25,64 \$
Dépense/participant	72,60 \$	74,37 \$	73,91 \$	73,33 \$	73,09 \$	72,25 \$	68,04 \$

Les données collectées auprès des orchestres mettent en évidence une hausse du déficit accumulé de 2010-2011 à 2012-2013. Celui-ci est passé de 16,5 millions de dollars à 20,5 millions de dollars sur la période, puis s'est stabilisé (de 2012-2013 à 2014-2015) et a finalement baissé au cours des dernières années (de 2015-2016 à 2016-2017), atteignant 10,5 millions de dollars en 2016-2017 (figure 13)³³. Sur les sept années analysées, le déficit accumulé a diminué de 36,6 %, soit un TCAC de -7,3 %. Ces résultats semblent découler de plusieurs années consécutives de surplus, qui ont, en moyenne, contribué à améliorer la situation financière des organismes³⁴.



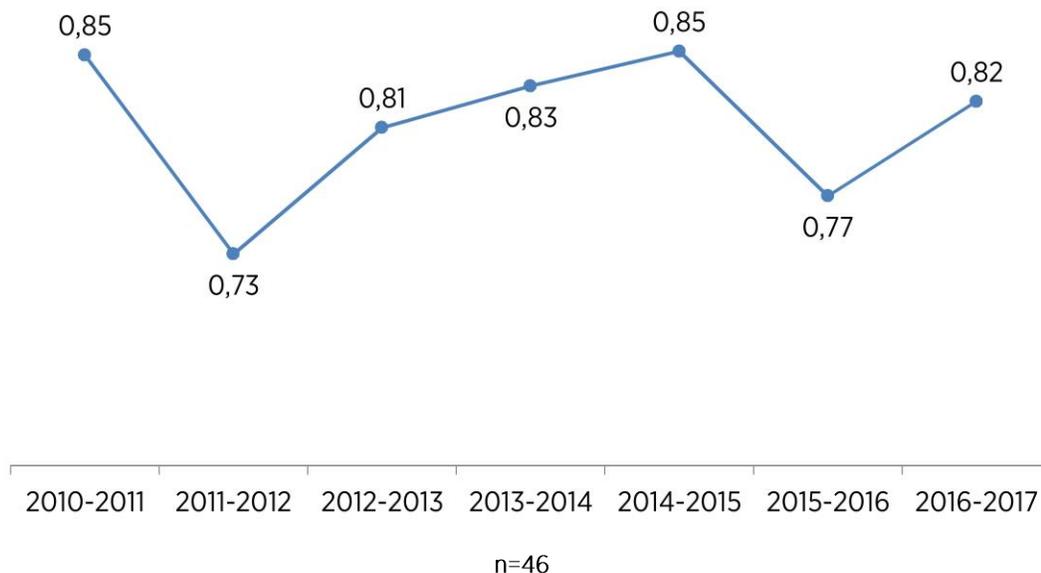
Fig. 13 Déficit accumulé (en millions de dollars canadiens)



Le [ratio de fonds de roulement](#) de ces organismes artistiques atteignait en moyenne 0,81 de 2010-2011 à 2016-2017; en 2016-2017, il s'élevait à 0,82, ce qui représente une hausse de 7,6 % par rapport à 2015-2016, mais une baisse de 3,3 % par rapport au niveau (0,85) enregistré en 2010-2011 (figure 14)^{35,36}. Ce ratio reflète la capacité d'un organisme à tenir ses obligations de paiement sans retard. En général, plus ce chiffre est élevé, plus grande est la flexibilité financière de la structure. Le ratio moyen pour l'ensemble des organismes de CADAC en 2016-2017 était de 0,95.



Fig. 14 Ratio du fonds de roulement



La capacité d'investissement des 47 orchestres symphoniques transparait également dans la [hausse des dépenses en immobilisations](#), qui ont gagné 54,3 % en sept ans³⁷ (5,1 millions de dollars en 2010-2011 contre 7,9 millions de dollars en 2016-2017). Il convient toutefois de noter que cette augmentation s'est produite essentiellement en 2015-2016 et en 2016-2017, après plusieurs années de baisse et de stagnation.

[La marge d'exploitation s'est élevée en moyenne à 0,6 % au cours des sept dernières années](#) (tableau 16), atteignant 1,5 % en 2016-2017. La valeur de référence nationale pour l'ensemble des organismes de CADAC était de 2,8 % la même année. Généralement, une baisse de la marge d'exploitation compromet la capacité d'un organisme à allouer des revenus aux projets futurs.

[Le ratio d'endettement est passé de 130,7 % en 2010-2011 à 146 % en 2012-2013, mais a fortement diminué depuis, atteignant 113,8 % en 2016-2017](#). Ce chiffre est supérieur à la valeur de référence nationale pour l'ensemble des organismes de CADAC, qui était de 64,7 % en 2016-2017³⁸. Les organismes artistiques étudiés sont donc contraints de trouver des ressources financières supplémentaires pour éponger leurs dettes à long terme, bien que la situation se soit nettement améliorée au cours des dernières années.

Tableau 16. Ratios financiers	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017
Croissance des revenus		3,8 %	-0,5 %	5,4 %	3,5 %	4,2 %	1,6 %
Marge d'exploitation	0,3 %	-0,9 %	-0,5 %	1,2 %	0,9 %	1,9 %	1,5 %
Excédent de l'actif total	1,3 %	-3,8 %	-2,0 %	4,4 %	3,2 %	6,2 %	5,1 %
Dettes et actif	130,7 %	139,3 %	146,0 %	137,1 %	131,9 %	116,9 %	113,8 %

Sommaire

Les données financières soumises dans CADAC par les 47 orchestres symphoniques révèlent ce qui suit :

- **Hausse du rendement des dépenses de marketing** (de 2,96 dollars en 2010-2011 à 3,23 dollars en 2016-2017) équivalant à 9 %. Le chiffre le plus récent est légèrement inférieur à la valeur de référence nationale pour l'ensemble des organismes de CADAC (3,82 dollars en 2016-2017). En moyenne, les rendements des investissements en marketing ont été les plus élevés dans les petits organismes (revenus annuels de moins de 1 million de dollars).
- **Hausse du rendement des dépenses de collecte de fonds** au cours des sept dernières années (de 4,84 dollars en 2010-2011 à 5,74 dollars en 2016-2017) équivalent à 19 %. Les orchestres symphoniques dépassent actuellement la valeur de référence nationale de l'ensemble des organismes de CADAC (5,36 dollars en 2016-2017). Le rendement des activités de collecte de fonds est particulièrement impressionnant pour les orchestres symphoniques de petite taille (8,35 dollars par dollar investi en 2016-2017) et de moyenne taille (8,32 dollars par dollar investi en 2016-2017).
- **Structure organisationnelle** qui a assuré un équilibre entre les dépenses artistiques, administratives et d'exploitation des lieux durant la période de sept ans (2010-2011 à 2016-2017); la part respective de ces postes par rapport au total des dépenses était en moyenne de 67 %, 4 % et 11 %.
- **Baisse des revenus et des dépenses par spectateur ou participant résultant d'une croissance rapide de la fréquentation sur la période analysée.**
- **Diminution importante des déficits accumulés au cours des dernières années** (de 16,5 millions de dollars en 2010-2011 à 10,5 millions de dollars en 2016-2017) équivalent à un TCAC de 7,3 %. Ce résultat est le fruit de plusieurs années de surplus consécutives et est particulièrement notable dans les grands organismes.
- **Ratio de fonds de roulement positif** (actif à court terme par rapport au passif à court terme), s'élevant en moyenne à 0,81 au cours des sept dernières années. Ce chiffre est inférieur à la valeur de référence nationale pour l'ensemble des organismes de CADAC, qui était de 0,95 en 2016-2017.
- **Amélioration notable du ratio d'endettement** des orchestres symphoniques durant les sept dernières années (de 130,7 % en 2010-2011 à 113,8 % en 2016-2017); malgré ces progrès, les organismes demeurent incontestablement sous pression quant à leur viabilité à long terme, notamment parce que leur ratio d'endettement est beaucoup plus élevé que la valeur de référence nationale pour l'ensemble des organismes de CADAC (64,7 % en 2016-2017).

Notes

¹ Toutes les données financières de ce rapport sont exprimées en dollars courants (nominaux) et n'ont pas été ajustées selon l'inflation.

² Le taux de croissance annuel composé (TCAC) mesure le rendement annuel par rapport aux exercices précédents, en tenant compte du capital initial et des intérêts accrus chaque année. Pour le calculer, on divise la valeur finale par la valeur initiale, on applique au résultat un exposant de 1 divisé par le nombre d'années, puis on soustrait 1 du total. [TCAC = (Année actuelle/Année de référence) ^{1/n} - 1]

³ Ces renseignements sont tirés des lignes suivantes de CADAC : 4175 Total des revenus gagnés, 4345 Total des revenus du secteur privé, 4550 Total des revenus du secteur public, 4615 Total des autres revenus et 4210 Total des revenus nets de placement.

⁴ Ces renseignements sont tirés des lignes suivantes de CADAC : 4105 Production – Droits d'entrée liés aux ventes d'abonnements, de groupes, et de billets de membres, 4110 Production – Droits d'entrée liés à la vente de billets à l'unité, 4115 Coproductions, 4120 Tournées et location d'expositions, 4125 Présentation/diffusion – Droits d'entrée, 4130 Distribution (arts médiatiques), 4135 Cachets garantis (marché local), 4140 Autres cachets et services rendus, 4145 Ateliers, cours, conférences, assemblées annuelles, séminaires, colloques, 4150 Revenus d'écoles associées à l'organisme (brut), 4155 Cotisations des membres (sans reçu aux fins d'impôt), 4160 Ventes, commissions et diffusion (brut), 4165 Location de lieux et d'équipements, ventes d'œuvres d'art, et 4170 Autres revenus gagnés.

⁵ Une part relativement faible des organismes a tiré des revenus de la location de lieux et d'équipements durant la période visée par l'étude. La hausse notable des revenus de cette source de 2010-2011 à 2016-2017 est liée à une augmentation importante de la valeur des locations de lieux et d'équipements d'un orchestre symphonique en particulier.

⁶ Les dons individuels comprennent les dons d'œuvres d'art en plus des dons monétaires.

⁷ Ces renseignements sont tirés des lignes suivantes de CADAC : 4305 Dons de particuliers, 4310 Dons d'entreprises, 4315 Commandites générales d'entreprises (en argent), 4320 Commandites spécifiques d'entreprises (en argent), 4325 Fondations : subventions et dons, 4330 Revenus de collecte de fonds (brut), 4335 Revenus en biens et services du secteur privé, et 4340 Autres revenus du secteur privé incluant les fonds partagés privés/publics.

⁸ Ces renseignements sont tirés des lignes suivantes de CADAC : 5105 Cachets des artistes et honoraires professionnels, 5110 Salaires du personnel artistique permanent et temporaire, 5125 Salaires du personnel de production et technique permanent et temporaire, 5130 Honoraires professionnels de production et technique, et 5195 Total des dépenses artistiques.

⁹ Ces renseignements sont tirés des lignes suivantes de CADAC : 2325 Nombre total d'artistes canadiens et 2340 Total des artistes à qui votre organisme a versé un cachet d'artiste.

¹⁰ Ces renseignements sont tirés des lignes suivantes du CADAC : 5105 Cachets des artistes et honoraires professionnels, 5110 Salaires du personnel artistique permanent et temporaire, 5125 Salaires du personnel de production et technique permanent et temporaire, 5130 Honoraires professionnels de production et technique, 5205 Salaires du personnel d'exploitation des lieux, permanent et temporaire, 5210 Honoraires professionnels (exploitation des lieux), 5305 Salaires du personnel de marketing et de communications, permanent et temporaire, 5310 Honoraires professionnels (marketing et communications), 5405 Salaires du personnel pour la collecte de fonds, permanent et temporaire, 5410 Honoraires professionnels (collecte de fonds), 5505 Salaires du personnel administratif permanent et temporaire, 5510 Honoraires professionnels (administration), et 5600 Total des dépenses.

¹¹ Ces tendances découlent principalement de la baisse importante des postes à temps plein dans un grand orchestre symphonique, de 2010-2011 à 2013-2014, et de la hausse notable et durable des emplois à temps partiel dans un autre organisme, de 2013-2014 à 2014-2015.

¹² Ces renseignements sont tirés des lignes suivantes de CADAC : 2360 Nombre d'équivalents temps plein (ÉTP) d'employés techniques ou affectés aux activités artistiques, aux expositions, à la production et à la programmation, 2385 Nombre d'équivalents temps plein (ÉTP) d'employés affectés à des activités administratives, à l'exploitation des lieux, au marketing, aux communications et au financement, et 2405 Total des employés exprimé en équivalents temps plein.

¹³ Les chiffres concernant les équivalents temps plein d'un orchestre symphonique sont incomplets, ce qui faussait les données. Cet organisme n'a donc pas été inclus dans les calculs de la figure 6, bien qu'il ait été pris en compte dans d'autres analyses portant sur l'ensemble des orchestres.

¹⁴ Les données statistiques n'ont pas été validées et proviennent directement des organismes. Elles peuvent donc comporter des doublons.

¹⁵ Les résultats présentés dans les tableaux 5 et 6 ne tiennent pas compte des données d'un organisme à la ligne 1112 du CADAC (Nombre de représentations publiques et de rencontres littéraires où votre organisme est représenté par un autre organisme dans votre ville, municipalité ou réserve), car elles étaient invraisemblablement élevées pour 2014-2015 et 2015-2016. Ces tableaux contiennent toutefois les autres données de cet organisme.

¹⁶ Ces renseignements sont tirés des lignes suivantes de CADAC : 1110 Nombre de représentations publiques et de lectures produites par votre organisme et présentées dans votre ville, municipalité ou réserve, 1112 Nombre de représentations publiques et de rencontres littéraires où votre organisme est représenté par un autre organisme dans votre ville, municipalité ou réserve, 1140 Total de représentations publiques et de lectures produites par votre organisme, 1510 Fréquentation de représentations publiques et de lectures produites par votre organisme et présentées dans votre ville, municipalité ou réserve, 4105 Production – Droits d'entrée liés aux ventes d'abonnements, de groupes, et de billets de membership, 4110 Production – Droits d'entrée liés à la vente de billets à l'unité, et 2350 Total des artistes.

¹⁷ Ces renseignements sont tirés des lignes suivantes de CADAC : 2325 Nombre total d'artistes canadiens et 2340 Total des artistes à qui votre organisme a versé un cachet d'artiste.

¹⁸ Ces renseignements sont tirés des lignes suivantes de CADAC : 2155 Total des activités d'éducation artistique et d'apprentissage des arts, et 2160 Total de fréquentation des activités d'éducation artistique et d'apprentissage des arts ou nombre de participants à ces activités.

¹⁹ La forte baisse du nombre d'activités et de la fréquentation observée entre 2014-2015 et 2015-2016 découle de l'abandon apparent d'activités d'éducation artistique et d'apprentissage des arts au sein de trois orchestres symphoniques, et d'une diminution importante de l'ampleur de ces activités au sein d'un quatrième organisme.

²⁰ Ces renseignements sont tirés des lignes suivantes de CADAC : 2015 Nombre d'activités qui ajoutent de la valeur à la programmation artistique, 2020 Nombre de participants aux activités qui ajoutent de la valeur à la programmation artistique, 2025 Nombre d'ateliers de formation, 2030 Nombre de participants aux ateliers de formation, 1420 Total des activités d'arts communautaires, 1670 Total des participants aux activités artistiques communautaires, et 1700 Total de la fréquentation des activités d'arts communautaires.

²¹ La baisse notable de la participation aux activités ajoutant de la valeur à la programmation artistique est due à une réduction spectaculaire de l'ampleur du programme d'un orchestre en particulier.

²² Seule une petite partie des 47 orchestres symphoniques ont mis en place des projets artistiques communautaires entre 2010-2011 et 2016-2017. La hausse du nombre de ces activités et de la participation qu'elles ont suscitée est liée au déploiement de programmes de plus grande envergure dans plusieurs organismes au cours d'une période relativement courte.

²³ Ces renseignements sont tirés des lignes suivantes de CADAC : 2040/2045 Nombre d'activités offrant aux enfants de créer des œuvres/Nombre de participants, 2050/2055 Nombre d'activités spécialement destinées aux enfants/Fréquentation des activités, 2060/2065 Nombre d'activités pour tous les âges destinées aux enfants/Fréquentation, 2075/2080 Nombre d'activités offrant aux jeunes de créer des œuvres/Nombre de participants, 2085/2090 Nombre d'activités spécialement destinées aux jeunes/Fréquentation, 2095/2100 Nombre d'activités destinées à tous les âges ciblant les jeunes/Fréquentation, et 2155 Total des activités d'éducation artistique et d'apprentissage des arts.

²⁴ Ces renseignements sont tirés des lignes suivantes de CADAC : 2110 Nombre d'ateliers offerts aux enseignants, 2115 Nombre de participants aux ateliers offerts aux enseignants, et 2120 Nombre de guides pédagogiques, de programmes et de matériels liés au programme d'études.

²⁵ Les résultats présentés dans le tableau 12 ne tiennent pas compte des chiffres d'un organisme à la ligne 2120 de CADAC : Nombre de guides pédagogiques, de programmes et de matériels liés au programme d'études. Les chiffres rapportés pour 2016-2017 étaient invraisemblablement élevés. Le tableau contient toutefois les autres données de l'organisme.



²⁶ Ces renseignements sont tirés des lignes suivantes de CADAC : 2130 Nombre de programmes de formation professionnelle, 2140 Nombre d'activités de formation professionnelle, 2210 Total des artistes en résidence, 1920 Nombre de conférences organisées et présentées par votre organisme, 2135 Nombre de participants aux programmes de formation professionnelle, 2145 Nombre de participants aux activités de formation professionnelle, et 2220 Nombre de participants du public aux projets d'artistes en résidence qui incluent l'engagement du public.

²⁷ Seuls quatre orchestres ont organisé des conférences de 2010-2011 à 2016-2017. La baisse du nombre de conférences s'explique par le fait que trois de ces organismes ont cessé de proposer ce genre d'événements après 2011-2012.

²⁸ Ces renseignements sont tirés des lignes suivantes de CADAC : 2425 Total des bénévoles et 2430 Estimation du total des heures de travail effectuées par les bénévoles.

²⁹ Les calculs ont été faits d'après les lignes suivantes de CADAC : 4175 Total des revenus gagnés et 5330 Total des dépenses de marketing et de communications.

³⁰ Les calculs ont été faits d'après les lignes suivantes de CADAC : 4345 Total des revenus du secteur privé et 5425 Total des dépenses de collecte de fonds.

³¹ La forte hausse du ratio entre les revenus du secteur privé et les dépenses de collecte de fonds pour les petits orchestres symphoniques en 2014-2015 est attribuable à l'augmentation importante du soutien privé dans plusieurs de ces organismes, qui a coïncidé avec une réduction notable des dépenses de collectes de fonds la même année.

³² Ces renseignements sont tirés des lignes suivantes de CADAC : 5195 Total des dépenses artistiques, 5235 Total des dépenses d'exploitation des lieux, 5525 Total des dépenses d'administration, et 5600 Total des dépenses.

³³ Ces renseignements sont tirés des lignes suivantes de CADAC : 6210 Excédent (déficit) de l'exercice et 6215 Excédent (déficit) accumulé à la fin de l'exercice.

³⁴ Ces résultats semblent avoir été excessivement influencés par la baisse du déficit dans un petit nombre de grands organismes. Même si l'on ne tient pas compte de ces derniers, on peut toujours conclure de manière globale que la situation financière des orchestres semble s'être améliorée ces dernières années.

³⁵ Ces renseignements sont tirés de la ligne suivante de CADAC : 6360 Ratio de fonds de roulement.

³⁶ L'analyse du ratio de fonds de roulement a ignoré les données d'un orchestre symphonique qui n'a pas fait état de son actif ou de son passif à court terme de 2010-2011 à 2016-2017. Elle n'a pas tenu compte non plus des ratios supérieurs à 3 qui ont été observés certaines années au sein d'un sous-ensemble de petits organismes.

³⁷ Ces renseignements sont tirés de la ligne suivante de CADAC : 6315 Actifs nets investis en immobilisations.

³⁸ Les calculs ont été faits d'après les lignes de CADAC :

Croissance des revenus (Pourcentage de croissance annuelle par rapport aux revenus totaux) = $(\text{Total des revenus à la ligne 6100 [t]} - \text{Total des revenus à la ligne 6100 [t-1]}) / \text{Total des revenus à la ligne 6100 [t-1]}$

Marge d'exploitation (Ratio du surplus par rapport au total des revenus) = $(\text{Total des revenus à la ligne 6100} - \text{Total des dépenses à la ligne 6105}) / \text{Total des revenus à la ligne 6100}$

Mesure la capacité ou la volonté d'allouer des revenus à des projets futurs. Une valeur négative est un bon indicateur de difficultés financières.

Surplus par rapport au total de l'actif (Surplus d'exploitation dégagé pour chaque dollar d'actif) = $(\text{Total des revenus à la ligne 6100} - \text{Total des dépenses à la ligne 6105}) / \text{Total de l'actif à la ligne 6275}$

Un ratio élevé indique que les investissements dans l'actif génèrent plus de surplus. Un ratio faible peut faire augmenter le coût des immobilisations. Un ratio négatif est un bon indicateur de difficultés financières.

Endettement (Mesure du degré d'endettement) = $\text{Total du passif à la ligne 6300} / \text{Total de l'actif à la ligne 6275}$

Mesure le rapport entre le total du passif et le total de l'actif. Une valeur élevée ou en hausse peut laisser entrevoir de futurs problèmes de solvabilité, soit la capacité de payer ses dettes à temps. Un ratio inférieur à 1 est considéré comme favorable.



Annexe

Organismes étudiés dans ce rapport :

Dénomination sociale (comme indiqué dans CADAC)	Ville	Province/territoire
Calgary Philharmonic Society	Calgary	Alberta
Concerts symphoniques de Sherbrooke, inc.	Sherbrooke	Québec
Edmonton Symphony Society	Edmonton	Alberta
Ensemble Arion	Montréal	Québec
Evergreen Club Contemporary Gamelan	Toronto	Ontario
Kamloops Symphony Society	Kamloops	Colombie-Britannique
Kingston Symphony Association	Kingston	Ontario
Kitchener-Waterloo Symphony Orchestra Association	Kitchener	Ontario
L'Orchestre de chambre I Musici de Montréal	Montréal	Québec
Les Violons du Roy	Québec	Québec
Manitoba Chamber Orchestra Inc.	Winnipeg	Manitoba
McGill Chamber Orchestra / Orchestre de chambre McGill	Montréal	Québec
Motion Ensemble Inc.	Fredericton	Nouveau-Brunswick
New Orchestra Workshop Society	Vancouver	Colombie-Britannique
Newfoundland Symphony Orchestra Association	St. John's	Terre-Neuve-et-Labrador
Okanagan Symphony Society	Kelowna	Colombie-Britannique
Orchestre Symphonique de Drummondville	Drummondville	Québec
Orchestre symphonique de Trois-Rivières	Trois-Rivières	Québec
Orchestre symphonique de Longueuil	Greenfield Park	Québec
Orchestre symphonique du Saguenay-Lac-Saint-Jean	Chicoutimi	Québec
ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE MONTRÉAL	Montréal	Québec
Orchestre Métropolitain	Montréal	Québec
Orchestre symphonique de Québec	Grande-Allée E	Québec
Orchestre symphonique de Laval (1984) inc.	Laval	Québec
Orchestre La Sinfonia de Lanaudière	L'Assomption	Québec
Ottawa Symphony Orchestra	Ottawa	Ontario
Prince Edward Island Symphony Society	Charlottetown	Île-du-Prince-Édouard
Prince George Symphony Orchestra Society	Prince George	Colombie-Britannique



Red Deer Symphony Orchestra Association	Red Deer	Alberta
Regina Symphony Orchestra	Regina	Saskatchewan
Saskatoon Symphony Society	Saskatoon	Saskatchewan
Sinfonia Toronto	Toronto	Ontario
Symphony New Brunswick Inc.	Saint John	Nouveau-Brunswick
Symphony Nova Scotia Society	Halifax	Nouvelle-Écosse
Tafelmusik	Toronto	Ontario
The Niagara Symphony Association	Niagara	Ontario
The Winnipeg Symphony Orchestra Inc.	Winnipeg	Manitoba
The Esprit Orchestra	Toronto	Ontario
The Toronto Symphony	Toronto	Ontario
The Hamilton Philharmonic Orchestra (2000) Inc.	Hamilton	Ontario
Thirteen Strings Baroque Ensemble of Ottawa Inc.	Ottawa	Ontario
Thunder Bay Symphony Orchestra Association Inc.	Thunder Bay	Ontario
Vancouver Island Symphony	Nanaimo	Colombie-Britannique
Vancouver Symphony Society	Vancouver	Colombie-Britannique
Vancouver Inter-Cultural Orchestra	Vancouver	Colombie-Britannique
Victoria Symphony Society	Victoria	Colombie-Britannique
Windsor Symphony Society	Windsor	Ontario